

Sujet : [INTERNET] A l'attention de Mr le Commissaire enquêteur projet STADE D EAUX VIVES

Date : Thu, 29 Apr 2021 10:47:16 +0200

Pour : pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr

Collectif "AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CLIMAT"

Monsieur le Commissaire

Enquêteur

Communauté d'Agglomération d'Epinal
4 rue Louis Meyer
88190 GOLBEY

OBJET : Enquête d'Utilité Publique
Stade d'eaux vives du port d'Epinal

Epinal, le 28 avril 2021,

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous, membres du collectif "Agir pour l'Environnement et le Climat" sommes très sensibles au projet de création de ce stade et souhaitons qu'il soit porté à la connaissance du plus grand nombre des citoyens.

Or, en raison des conditions sanitaires actuelles et des limites de déplacement, d'horaires de couvre-feu, de réunion de personnes que nous connaissons, il ne nous est pas possible de diffuser des informations et d'inviter le plus grand nombre à vous faire part de leurs observations avant la fin de cette enquête publique.

En conséquence, pour ces motifs, pour un bon fonctionnement démocratique et compte tenu de l'importance du projet, nous vous demandons instamment de prolonger de 30 jours le délai de l'enquête en cours. En effet, conformément aux articles L.123-9 et L.123-17 et R.123-6 du code de l'environnement, le commissaire enquêteur peut, par décision motivée, prolonger l'enquête pour une durée maximale de trente jours.

Dans l'attente de votre réponse que nous souhaitons rapide et positive et que nous demandons de faire savoir au public par toutes voies utiles, veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos meilleures salutations.

Pour le comité, et par ordre des membres du collectif

M. le Commissaire Enquêteur du dossier Parcours d'Eaux Vives – Port d'Epinal

Nous avons aujourd'hui 33 ans et nous avons pratiqué le kayak et le canoë (biplace C2) pendant 25 ans au sein du club spinalien: le GESN.

Nous sommes actuellement en reconversion professionnelle car notre spécialité sportive a été supprimée par les instances internationales.

Rien ne nous prédestinait à devenir sportifs de haut niveau et à réussir de telles performances. Ceci résulte d'une conjonction de facteurs très favorables : politique de la ville d'Epinal, accueil dans un club structuré, encadrement par des éducateurs et entraîneurs attentifs et passionnés, présence d'infrastructures et d'équipements.

Jeunes, nous étions amis (nos parents étaient proches) et nous avons pratiqué nombre de sports proposés par la Ville d'Epinal (judo, natation, accrobranches, basket...). Le canoë kayak nous a finalement retenu car c'est un sport d'extérieur, ludique, varié, animé, socialisant avec des valeurs fortes.

Lors des 10 premières années de pratique en loisir et compétitions (1995 – 2005), le cadre d'Epinal s'est avéré idéal avec le bassin situé au centre-ville. Ceci complété par des stages en France ou en Europe (vacances d'été). Nous avons pu nous progresser pour atteindre le niveau national (N1) et glaner nos premières médailles internationales.

Vinrent ensuite des années plus difficiles à gérer car, faute d'un stade d'eaux vives pertinent, nous avons dû partir pour Nancy puis Pau. Tout ceci en menant nos études (Master 2 Commerce et Entrepreneurat).

Tous les athlètes de haut niveau en canoë kayak ont, à cette époque, convergé vers la ville de Pau, grâce à sa politique d'investissement sur une structure d'eaux vives techniquement adaptée au haut niveau. Les athlètes mais également leurs familles, les entraîneurs, l'appui médical, les cadres, les fournisseurs et constructeurs de matériel... Sans compter les afflux massifs lors des compétitions nationales et internationales : équipes étrangères complètes, spectateurs, presse, partenaires.

L'économie locale applaudit à chaque événement !

Lors des 12 dernières années de notre carrière (2005 / 2017) tous nos entraînements et compétitions ont eu lieu à l'extérieur de notre ville, de notre département : Pau, Augsburg, Londres, Séo Urgell, Tacen...

Tous les stades d'eaux vives récents (et de niveau technique adapté) permettent des pratiques de compétition mais également de loisirs au quotidien, toute l'année. Le modèle économique n'est viable qu'à ces conditions. Avec le choix d'un lieu proche du centre-ville, accessible facilement au plus grand nombre, permettant de multiples activités.

Il ne faut pas s'y tromper, la pratique n'est pas réservée à quelques-uns. Alors que nous avons eu la chance de réussir, toute une cohorte de jeunes du même âge que nous a passé des centaines d'heures sur l'eau. Et il en est ainsi tous les ans depuis 50 ans en ville d'Epinal avec le GESN. **Nous sommes très favorables à ce projet !**

Merci, M. le Commissaire Enquêteur, de considérer notre point de vue

Mesdames, messieurs les membres du conseil communautaire

A plusieurs reprises, xxx est allé à la rencontre des jeunes, sur le Port d'Epinal, pour faire signer la pétition. A sa grande surprise, les jeunes sportifs argumentent très précisément "contre ce projet de parcours de canoë". Ils disent que c'est beaucoup d'argent pour seulement quelques individus et pour un seul sport.

Sans hésitation, **ils ont signé « contre » ce projet.**

Samedi matin sur le marché, les spinalien-es sont très majoritairement opposés à ce parcours de canoë.

Seuls quels individus approuvent, ils sont très minoritaires. (environs 10%).

J'ai aussi entendu une personne développer des propos très "extrême droite". C'est rare pour moi d'entendre en direct ce genre d'arguments.

Les gens rencontrés, très souvent, ignorent ce projet. (Environs 50%).

Dès que je leur montre l'article de Vosges Matin, qu'il voient le plan, ils comprennent et développent des arguments « contre ».

LA première question qu'ils posent est : « QUI a eu cette idée ? ».

ET ensuite arrivent les qualificatifs, (je ne vous transcrit que les plus soft) : « c'est une idée idiote, coûteuse pour tous les contribuables de la COMMUNAUTE , inutile, qui ne sera utile que pour quelques sportifs ; d'un autre temps ; pas écolo d'aujourd'hui ; qu'en sera-t-il pendant les étés de plus en plus secs et chauds ? Il n'y a même plus d'eau pour les bateaux dans le port. La consommation électrique sera très importante et très coûteuse.

LES mamans sont opposées, elles se demandent où elles pourront aller jouer, en sécurité, avec leurs jeunes enfants ? Pourquoi à cet endroit là ?

Tout le monde se rend compte que c'est le fait « du PRINCE » et que leur avis, en signant la pétition, comptera peu. Ils signent pour montrer leur désapprobation.

Ce simulacre de démocratie n'est pas propice à redonner confiance aux citoyens. Le complotisme se renforce.

SI le projet n'était pas idiot, est-ce le meilleur endroit pour le réaliser ? N'y aurait-il pas UN autre endroit au bord de la Moselle pour installer ce genre de parcours ?

Argumenter que c'est en préparation des jeux olympiques, fait rire tout le monde. Avancer l'argument sécuritaire de l'entraînement des pompiers n'est pas crédible.

Tout le monde se rend compte que cela va coûter très cher pour la réalisation, mais aussi pour l'entretien. C'est une mauvaise idée par rapport aux préoccupations des citoyens en ce moment et pour l'avenir « coûteuse et inutile ». Il ne sera jamais rentable.

EPINAL est une ville pauvre de pauvres. Avons-nous les moyens de ce projet somptuaire ?

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs les conseillers, avant de vous lancer dans la réalisation de ce projet, écoutez ce que disent les citoyens, contribuables et utilisateurs de ce lieu de convivialité actuellement. **Ils sont contre** et estiment que ce n'est pas un projet d'avenir.

Avec mes salutations distinguées et respectueuses.

Avis du Comité Régional de Canoë-Kayak du Grand Est – Daniel SOERENSEN du

28/04/2021

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

En réponse à l'enquête publique portant sur la création d'un parcours d'eaux vives sur la ZAC du port à Epinal, trouvez ci-dessous l'avis et les remarques du Comité Régional de Canoë-Kayak du Grand Est vis-à-vis du projet d'aménagement envisagé.

En tant que structure déconcentrée de la Fédération Française de Canoë-Kayak représentant 60 clubs régionaux, 10 comités départementaux, 37 758 pratiquants dont 9858 licenciés permanents et 27700 pratiquants occasionnels, le Comité Régional s'est investi dans ce dossier depuis 2019 auprès de la CAE afin d'œuvrer en faveur du développement du canoë-kayak et des sports de pagaie sur son territoire.

S'inscrivant dans le cadre du développement maîtrisé des sports de nature, le projet d'aménagement du parcours d'eaux vives sur la ZAC du port à Epinal porte sur la réalisation d'un parcours de 250m de long, possédant une pente moyenne de 1.5%, alimenté par pompage par un débit variable allant de 0 à 12m³/s, comprenant un plateau technique pompiers inondations, l'implantation d'une vague à surf ainsi qu'une aire ludique « saut de chute ».

Conçu dans une vocation sportive et ludique et s'inscrivant dans une offre large d'activités sportives (Stand Up Paddle, engins nautiques à pédales, bateaux électriques, VTC, VTT, VAE, Randonnée,...), ce projet présente un grand intérêt pour le territoire et une réelle opportunité pour poursuivre le développement des activités canoë-kayak, des sports de pagaie et plus largement des sports de nature sur la ville d'Epinal et ses alentours, le département des Vosges et la Région Grand Est.

Situé sur le site du port d'Epinal, au cœur de la ville, il permet d'initier le grand public et les scolaires aux joies de l'eau vive et d'attirer les touristes à la recherche de loisirs sportifs de nature, dans le cadre d'un séjour de vacances autour du massif Vosgien, grâce à son niveau de difficulté modulable.

Dans cette démarche, le projet redonne à cette ancienne zone industrielle sa vocation économique. Il contribue au développement du territoire et à la création d'emplois, avec des retombées pouvant être attendues dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, ainsi que sur les commerces et gîtes alentours.

Par ces caractéristiques répondant aux normes internationales, il permet au club de GolbeyEpinal-Saint-Nabord, GESN, club figurant depuis de nombreuses années parmi les meilleurs clubs français, ainsi qu'à l'ensemble des clubs du Grand Est, de poursuivre la formation des sportifs et des cadres jusqu'au plus haut niveau.

En répondant à un besoin et à une demande en matière d'équipement de niveau international en canoë-kayak slalom, l'implantation de l'équipement au sein de la région Grand Est permet de limiter l'empreinte carbone liée aux déplacements réguliers des clubs issus du Grand Est et des régions proches à destination des sites d'entraînement d'eau vive français similaires que sont Pau et Vaires-sur-Marne.

Enfin, le futur équipement offre au club du GESN, au département et à la région, la possibilité d'organiser et d'accueillir régulièrement des événements sportifs de niveau national et international en canoë-kayak de slalom (championnat de France, compétitions européenne et mondiales).

A ce titre, il permet de mettre en valeur le territoire en le faisant rayonner jusqu'au niveau international.

Envisagé dans le cadre du schéma régional de cohérence des équipements sportifs du comité régional, ce projet doterait la région Grand Est et le sud lorrain d'un équipement sportif

structurant innovant. Il s'inscrit en complémentarité des parcours d'eau vive existants et des projets d'équipements sportifs en cours ou déjà engagés sur le territoire.

Convaincus que ce projet participera à l'amélioration du cadre de vie, au dynamisme et de l'attractivité d'Epinal, du département des Vosges et de la Région Grand Est, nous soutenons fortement ce projet et nous sommes favorables à sa réalisation.

En espérant que notre avis soit pris en considération, nous vous prions d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de nos sincères salutations.

Cordialement